

4.4.5.2.3.4. Fourrés secondaires exotiques à *Lantana camara* des côtes rocheuses et trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.2.4

Correspondance TMNHR : 18.292 formations arbustives des côtes rocheuses basaltiques (Réunion)

Zone de référence : Pointe au sel, Saint-Leu (X : 321970 ; Y : 7654172)



Photographie 159 : Fourrés à *Lantana camara*

Diagnostic structural

Ces fourrés arbustifs bas occupent de faibles superficies (20 m² tout au plus), physionomiquement marqués par *Lantana camara*. Selon sa position face au gradient d'halophilie ces fourrés peuvent atteindre 2 mètres de hauteur. La strate herbacée est caractérisée par un couvert herbacé graminéen abondant en ceinture du fourré et sporadique sous le fourré même.

Diagnostic écologique

Fourrés adlittoraux secondaires paraclimaciques des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Lantana camara*

N.B : Dans le cadre de ce cahier des habitats littoraux, est décrite la forme littorale de ce groupement qui sera également prise en compte dans sa forme optimale dans le cahier des habitats de l'étage mégatherme semi-xérophile.

Synécologie :

Cette végétation se développe sur la côte ouest de l'île en situation semi-xérophile. Le sol est humifère mais peu épais, la roche basaltique affleure parfois. Cette végétation peut s'avancer jusqu'en position perhaline où il se situe en arrière des fourrés à *Scaevola taccada*, alors protégé de l'influence marine.

Dans le sud de l'île, cette végétation a été notée en adlittoral, en arrière des fourrés à *Pandanus utilis* où les sols sont humides et profonds. La présence de *Nephrolepis biserrata* au

sein des fourrés à *Lantana camara*, laisse penser que ces derniers sont tolérants à l'hygrométrie (tendance hygrocline).

Syndynamique :

Sur les trottoirs semi-xérophiles de la côte « sous le vent », les fourrés à *Lantana camara* s'implantent dans les complexes pelousaires à *Cynodon dactylon* et les savanes à *Heteropogon contortus*. Ces fourrés traduisent la fermeture des complexes pelousaires et savanicoles et sont alors considérés comme des végétations paraclimaciques secondaires. Le développement de ces végétations traduit la perturbation des milieux, soit par l'abandon des activités d'écobuage et des activités pastorales.

Dans le sud de l'île, lorsque ces fourrés sont situés en arrière des pandanaies à *Pandanus utilis*, ils constituent un stade de transition en l'étage adlittoral et l'étage mégatherme ou ils semblent trouver leur optimum écologique.

Synchorologie :

Ce groupement est caractérisé par une espèce exotique originaire d'Amérique du Sud, *Lantana camara*. L'espèce est présente sur les deux autres îles qui constituent les Mascareignes, à savoir : Maurice et Rodrigues.

A l'échelle des Mascareignes, l'optimum écologique de l'espèce se situe au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile.

L'état fragmentaire des données relatif à l'aire de distribution du groupement ne permet pas de préciser sa chorologie à l'échelle Indo-pacifique et plus largement mondiale. Toutefois, en Nouvelle-Calédonie, un groupement à *Lantana camara* et *Leucaena leucocephala* a été décrit phytosociologiquement. Sur le littoral de l'île de La Réunion, les deux espèces forment des fourrés distincts et n'apparaissent que très rarement ensemble.

Diagnostic flore

Ce groupement est toujours dominé par *Lantana camara*. Les relevés comprennent en moyenne 4,9 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Lantana camara*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Heteropogon contortus*, *Dactyloctenium ctenoides*, *Cynodon dactylon*, *Boerhavia coccinea*, *Scaevola taccada*,

Variation du groupement :

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat ne présente pas d'intérêt floristique particulier. *Lantana camara* est une espèce naturalisée envahissante, originaire d'Amérique du Sud. Elle est de plus côtéée « 5 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) considérant cette espèce comme un « taxon exotique très envahissant dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.

Les fourrés à *Lantana camara* remplacent les végétations indigènes des côtes rocheuses semi-xérophiles de la côte « sous le vent » et plus particulièrement les complexes indigènes savanicoles à *Heteropogon contortus* et les pelouses à *Cynodon dactylon*.

L'écobuage régulier (annuel et/ou pluriannuel) pourrait avoir un impact sur cet habitat, réduisant l'occurrence et la spatialisation de *Lantana camara*.

Lantana camara présente toutefois un intérêt faunistique puisqu'elle est une « plante-hôte » pour de nombreuses espèces de papillons (*Zizula hylax*, *Chrysodeixis chalcites*...). Elle

est aussi utilisée comme plante culturale, ornementale et médicinale. Cet habitat présente un intérêt patrimonial faible.

Discussion syntaxonomique

En 1983, Michel HOFF décrit une association dont la nomination est la suivante :

Association : *Leucaeno-Lantanelum camarae* Hoff, 1994

Ce groupement pourrait être rattaché à cette association, d'un point de vue floristique. HOFF M., en 1994 définit ce groupement comme appartenant aux végétations rudérales, anthropiques et nitrophiles dont le cortège floristique se rapproche de ceux observés à La Réunion (*Panicum maximum*, *Passiflora suberosa*, *Leucaena leucocephala*...). Néanmoins, cette végétation décrite en 1983 évolue sur des sols calcaires contrairement aux fourrés à *Leucaena leucocephala* et aux fourrés à *Lantana camara* qui se développe à La Réunion sur un sol basaltique.

De plus, sur le littoral de l'île de La Réunion, les deux espèces *Lantana camara* et *Leucaena leucocephala* forment des fourrés distincts et n'apparaissent que très rarement ensemble. Les deux espèces possèdent leur optimum écologique au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile. Ainsi, les investigations complémentaires futures (2012-2014) au sein de l'étage mégatherme semi-xérophile permettront de mieux appréhender le fonctionnement de cet habitat et de pouvoir justifier de manière plus pertinente son rattachement phytosociologique.